

ROLLE Après des années de discussions, les travaux de la Grand-Rue vont pouvoir démarrer, avec l'accord du Conseil.

Enfin!



Les travaux de la rue commerçante devront permettre à la Perle du Léman de retrouver son éclat d'antan. PLAREL

LAURENT MOREL
lmorel@lacote.ch

C'est fait! Après des années de tergiversation, de discussions animées dans les bistrotis, d'oppositions et de propositions, les travaux de réfection de la Grand-Rue vont débuter. Le Conseil communal a validé mardi soir à l'unanimité moins trois abstentions le crédit de près de 15 millions de francs nécessaire à leur réalisation. «C'est une sacrée étape de franchise, s'est exclamé le municipal Cédric Echenard après le vote. Je remercie le Conseil de sa confiance.»

Le débat avait auparavant duré de longues minutes. L'installation d'un giratoire au croisement Grand-Rue - avenue Châtelain a notamment été remis en question par Laurence Bermejo Dubois, qui doutait de son utilité. La conseillère vert'libérale a finalement retiré son amendement, prenant en compte le fait que les travaux pourraient prendre un retard important. Le lancement du «chantier du siècle» reste donc agendé au 21 mai. L'exécution du projet durera entre 18 et 24 mois.

Le granit viendra d'Europe

Il faut dire que la proposition municipale avait reçu un écho positif de la part de la commission des finances, mais surtout de celle chargée d'étudier le dossier. Avant de donner son approbation, cette dernière a toutefois émis deux souhaits, sans ajouter d'amendement au préavis.

En premier lieu, la commission attache une grande importance à la prise en compte de l'em-

preinte carbone du revêtement en pierres naturelles des trottoirs. L'entreprise adjudicataire, se serait déjà engagée à ce que le granit provienne d'une carrière européenne. La commission espère aussi un rapport de la Municipalité sur le nombre de places de parking disponibles pendant et après les travaux.

Quelque 124 places de parking sur les 188 existantes seront maintenues.

Car c'est bien ce sujet qui a causé les plus amples retards à ce projet de réaménagement de l'artère rolloise. Si tout le monde semble conscient de la nécessité de ces travaux, les commerçants craignent de voir leurs ventes chuter pendant et après le chantier. En cause, la diminution du nombre de places de parking le long des trottoirs. Quelque 124 places sur les 188 existantes seront finalement maintenues (sans compter les places livraison, deux-roues et handicapés). L'Exécutif promet d'ores et déjà l'implantation d'un ou de plusieurs parkings souterrains, près du château, à la place du Marché et au port.

Le terrain de foot maintenu durant le chantier

Pendant les travaux, les véhicules pourront se garer sur 91 places aux alentours du Cabinet Bleu. Le terrain de football des juniors sera ainsi préservé, contrairement à ce qui était ini-

tialement prévu. Le chemin pour sortir des parkings se fera par la place de l'Industrie. La circulation sur la Grand-Rue sera, elle, préservée durant la réalisation de l'ouvrage, mais uniquement dans le sens Genève-Lausanne.

Le Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs (SIDERE) profitera du chantier pour rénover son réseau jusqu'aux bâtiments privés (850 000 francs d'investissement). Les réseaux de gaz et d'électricité seront également mis à niveau. Un ou plusieurs brins de fibre optique devraient aussi être installés alors que Swisscom ne souhaite pas profiter de l'occasion pour rénover son câblage.

Une assurance à contracter

Afin de s'éviter toute mauvaise surprise, la Ville, le SIDERE et Romande Energie vont contracter une assurance risque. Une couverture de 10 millions de francs sera conclue en responsabilité civile avant le début des travaux, dont la première étape sera la mise en place du parking provisoire et la construction du giratoire au croisement avec l'avenue Châtelain. Les plus importants travaux sur la Grand-Rue (et la mise en fonction du sens unique) débuteront mi-août.

Outre la modernisation des infrastructures souterraines, le chantier a pour objectif de redonner à la rue commerçante son cachet d'antan et de laisser plus d'espace aux piétons. La route, dont le revêtement sera phonoabsorbant, mesurera, elle, six mètres de large. ●